UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part N)

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice composite (40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index, 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR), en investissant dans des actions de sociétés européennes qui contribuent à la Souveraineté européenne.

Profil de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

risque faible — risque élevé

Chiffres clés au 30/10/2026

Valeur liquidative	104.95 €	**Nombre de positions**	110
Actif net du fonds	179.58 M€	**Taux d'investissement**	98.00%

Evolution de la performance

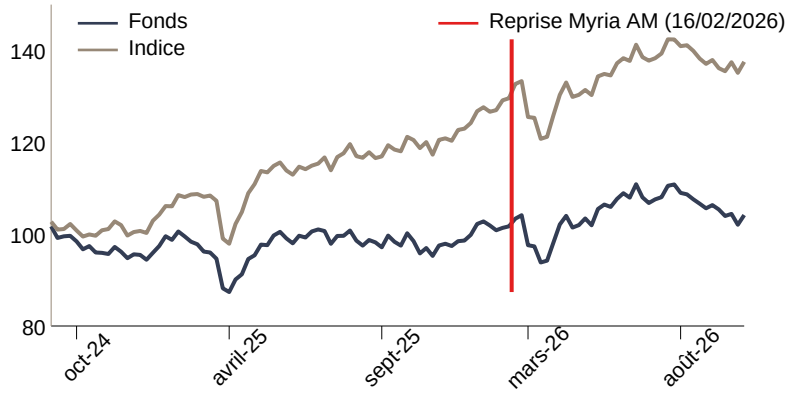

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-1.45%	0.46%	-1.91%
YTD	4.95%	11.22%	-6.27%
3 mois	-3.61%	-1.30%	-2.31%
6 mois	2.14%	5.52%	-3.38%
1 an	5.76%	14.14%	-8.38%
3 ans	-	-	-
Création	4.95%	37.65%	-32.70%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	13.74%	**Ratio de Sharpe**	0.27
Volatilité de l'indice	12.79%	**Ratio d'information**	-2.32
Tracking Error	3.62%	**Beta**	1.04

L'indice est composé à 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index et 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR. Avant l'indice de référence était le MSCI Europe Mid Cap Net TR (dividendes réinvestis). Myria AM a récupéré la gestion du fonds le 16/02/2026.

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Eni Spa	Bnp Paribas
Commerzbank Ag	Cie De Saint Gobain
Caixabank Sa	Renk Gmbh
Asm International	Axa Sa
Bper Banca	Catana Group

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Shell Plc	0.35%	Asml Holding Nv	-0.71%
Roche Holding Ag	0.33%	Schneider Electric S	-0.45%
Ucb Sa /Eur/	0.30%	Banco Santander Sa	-0.43%
Sap Se	0.22%	Hsbc Holdings Plc	-0.28%
Astrazeneca Plc	0.21%	Asm International	-0.27%
Total	*1.42%*	*Total*	*-2.14%*

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	5.94%	Technologies
Allianz Se-Reg	2.72%	Finance
Siemens Ag-Reg	2.62%	Industrie
Shell Plc	2.55%	Energie
Banco Santander Sa	2.13%	Finance
Schneider Electric S	2.09%	Industrie
Roche Holding Ag	2.08%	Santé
Iberdrola Sa	2.05%	Services aux collectivités
Air Liquide Sa	1.98%	Matériaux
Hsbc Holdings Plc	1.98%	Finance
Total	*26.13%*	

Caractéristiques de la part

Code ISIN :	FR001400OYJ1	**Fréquence de valorisation :**	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	**Durée de placement recommandée :**	5 ans
Date de création :	18/09/2024	**Droit d'entrée (max) :**	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	**Frais de gestion direct :**	2.09%
Centralisation :	14:30	**Frais de gestion indirect (max) :**	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	10% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part N)

Répartition par secteurs de la poche actions

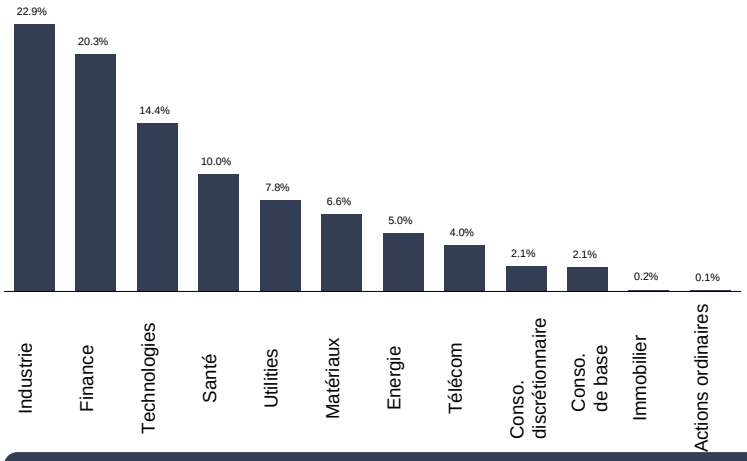

Répartition par pays

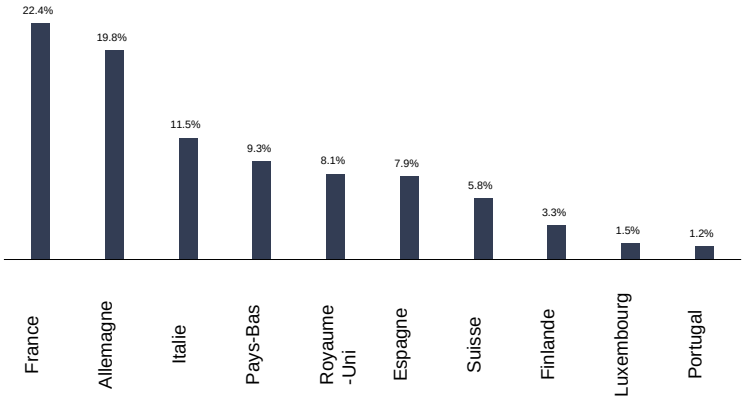

Historique des performances

		janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026	Fonds	1.62%	3.25%	-8.18%	6.65%	4.39%	2.63%	-1.09%	-0.36%	-1.84%	-1.45%			4.95%
	Indice	2.71%	4.97%	-7.71%	5.92%	3.49%	3.18%	0.11%	0.60%	-2.34%	0.46%			11.22%
2025	Fonds	4.24%	-1.20%	-5.42%	0.11%	7.07%	-0.42%	0.18%	-0.88%	-0.41%	0.29%	-0.97%	1.76%	3.92%
	Indice	5.36%	2.37%	-2.72%	1.35%	7.25%	-0.65%	1.44%	1.07%	0.50%	2.48%	0.03%	2.60%	22.78%
2024	Fonds									1.64%	-4.13%	-1.06%	-0.19%	-3.77%
	Indice									1.90%	-3.29%	2.69%	-0.39%	0.80%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois d'octobre a été particulièrement agité, sur l'ensemble des zones géographiques. En Europe, la France a occupé le devant de la scène avec la révolte lycéenne et ses pillages ubuesques, dont les images ont fait le tour du monde depuis le 17 octobre. En Amérique du Sud, les élections brésiliennes ont animé les marchés, tandis qu'aux États-Unis, la campagne des élections de mi-mandat (Mid-terms) bat son plein.

Du côté des banquiers centraux, le statu quo a prévalu de part et d'autre de l'Atlantique sur le niveau des taux directeurs. L'information majeure du mois est la démission, annoncée pour le 7 février prochain, de Christine Lagarde de la présidence de la Banque centrale européenne, officiellement pour retrouver sa liberté de parole pendant l'élection présidentielle.

Sur le plan géopolitique, les États-Unis continuent de souffler le chaud et le froid sur leur implication dans le conflit russo-ukrainien, entre allègement des sanctions sur le diesel russe un jour et livraison de 500 missiles Patriot à l'Ukraine un autre.

Au Moyen-Orient, le conflit a été totalement éclipsé par les élections législatives israéliennes, qui ont abouti à une Knesset fracturée au sein de laquelle une majorité de 61 sièges sera difficile à dégager. Seul le niveau du baril de pétrole rappelle aux marchés qu'une sortie de crise n'est probablement pas imminente.

Dans ce contexte, les taux d'intérêt sont restés très volatils en octobre, dans le prolongement de septembre. Deux éléments ont toutefois contribué à stabiliser quelque peu les courbes : le maintien par Moody's de la note de la France à Aa3 avec une perspective négative, et le choix des banques centrales de ne pas accélérer le cycle de hausse des taux.

Sur les marchés actions, les performances des grands indices mondiaux ont été disparates. Le CAC 40 a quasiment fait du surplace, l'Eurostoxx 50 a perdu plus de 2 %, tandis que le Stoxx 600 a progressé de plus de 2 %, porté par une forte rotation sectorielle qui a principalement bénéficié aux valeurs suisses, très défensives, et, dans une moindre mesure, aux valeurs britanniques.

Au cours du mois, plusieurs mouvements ont été réalisés afin de faire évoluer le positionnement du portefeuille. Schneider Electric a été renforcé à la suite de l'acquisition de PTC, tandis que Saint-Gobain a été réduit avant sa publication de résultats. Dans les financières, AXA a été allégé afin de réduire l'exposition à la France et la ligne BNP Paribas a été cédée, parallèlement à des renforcements sur BPER Banca, CaixaBank et Commerzbank. Dans l'énergie, ENI a été renforcé dans un contexte de baril à 115 dollars. Enfin, Renk a été intégralement cédé et plusieurs arbitrages ont été réalisés au sein de la poche DSK, notamment entre Catana, FAE Technology, ICAPE, Fountaine Pajot et Ekter. ASM International a également été renforcé sur forte baisse.

En matière d'attribution, le fonds sous-performe son indice. La technologie constitue le principal point faible, pénalisée notamment par un effet d'allocation défavorable car surpondérée. La consommation de base, les industrielles et les financières ont également pesé. Au sein des financières, la contribution négative provient surtout des banques, malgré les arbitrages réalisés au cours du mois. À l'inverse, plusieurs poches ont apporté une contribution positive, notamment l'énergie, les utilities et la santé. Dans les industrielles, la sélection de titres a été favorable mais n'a pas suffi à compenser l'effet d'allocation négatif. De même, dans l'énergie, la sélection positive a permis de plus que compenser la sous-pondération du secteur.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part N)

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 18/09/2024 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.

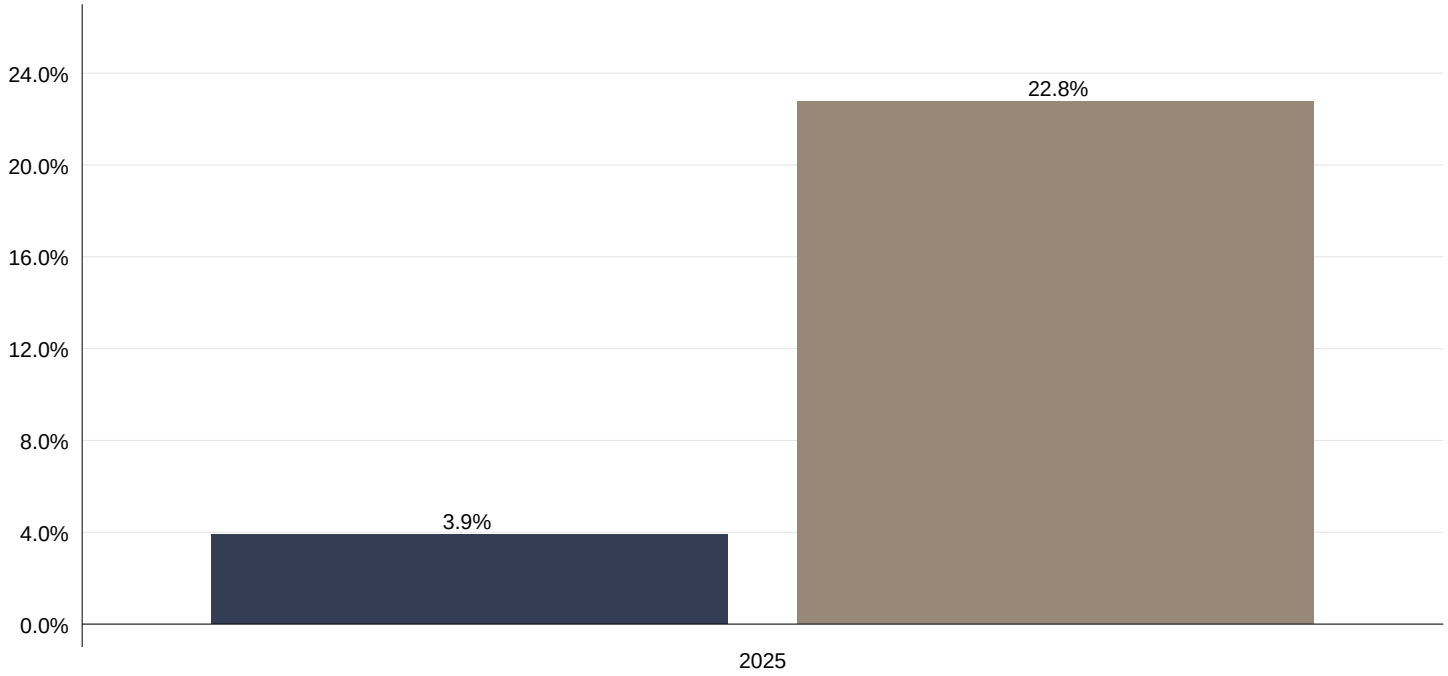

(1) L'indice est composé à 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index et 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR. Avant l'indice de référence était le MSCI Europe Mid Cap Net TR (dividendes réinvestis). Myria AM a récupéré la gestion du fonds le 16/02/2026.

Date de création : 18/09/2024

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part N)

Risque ESG

	Score	Couverture
Fonds	17.2	92.30%
Indice	-	-

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/10/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	2189	-	-

Risque par pilier

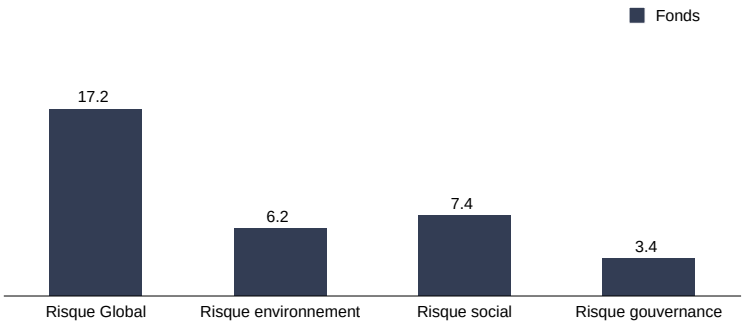

Répartition par risque ESG

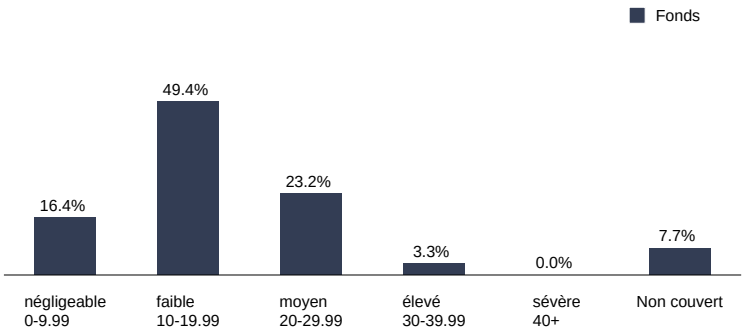

Top 10 émetteurs : risque ESG

Nom	Poids	Risque ESG
Schneider Electric S	2.13%	7
Asm International	1.57%	8
Terna Spa	0.82%	9
Asml Holding Nv	6.06%	9
Caixabank Sa	0.98%	9
Nokia Oyj	1.84%	9
Banco Bilbao Vizcaya	0.82%	10
Banco Santander Sa	2.17%	10
Unicredit Spa	0.83%	11
Novartis Ag-Reg	1.32%	11
Total	***18.53%***	

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	1.25%	35710
Metso Corp	0.68%	11722
Bper Banca	1.24%	8749
Airbus Se	1.74%	6722
Lafargeholcim Ltd-Re	0.61%	5515
Michelin	0.92%	5378
Ing Groep Nv	1.82%	5189
Prysmian Spa	1.27%	5143
Shell Plc	2.60%	4856
Heidelbergcement Ag	1.04%	4222
Total	***13.17%***	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un rique ESG sévère (note supérieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainalytics

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainalytics ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.